

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2017

**DELIBERATION N° DL2017UR07019 :
Autorisation de défrichement lieu-dit de Crabitère**

Date de la convocation : 29.06.2017

L'an deux mil dix-sept

Le cinq juillet à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUDENGE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie d'Audenge, sous la présidence de Madame Nathalie Le Yondre, Maire.

Conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 22

MEMBRES PRESENTS : Mme N. Le Yondre, Mme C. Casaux, M. H. Dubourdieu, M. J. Landot, Mme L. Morel, M. C. Garcia, M. D. Guyot, M. J. Labassat, Mme M. Paulin, Mme P. Pebayle, Mme. M. Derisbourg-Sibille, M. A. Baicry, M. D. Laforgue, Mme V. Gonzalez-Bousquet, Mme S. Doen , Mme M-J. Reichert, M. C. Roman, Mme. P. Droge, M. J-P. Guyonvarch, Mme D. Marchais-Desjantils, Mme C. Serenne,

MEMBRES ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION :

Mme C. Letourneur ayant donné procuration à Mme P. Pebayle

MEMBRES ABSENTS EXCUSES :

Mme A. Huber, Mme B. Eyquem, M. G. Sauvignon, M. J-C. Dulas, M. H. Degrave,
Mme N. Svoboda

MEMBRES ABSENTS :

Monsieur V. Louchez

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme C. Casaux

**DELIBERATION N° DL2017UR07019 :
Autorisation de défrichement lieu-dit de Crabitère**

Rapporteur : Madame le Maire

Vu les articles L 311.1 et s. du code forestier relatif aux autorisations de défrichement ;

Vu la délibération du conseil municipal d'Audenge n° DL2016UR10017 du 5 octobre 2016 autorisant la cession d'une parcelle communale au lieu-dit Crabitère cadastrée CL1p d'une superficie de 97 520 m2 ;

* * *

Considérant que la société Progéfim a sollicité la commune aux fins que son conseil municipal l'autorise à déposer une demande de défrichement sur les parcelles dont la vente est envisagée aux fins d'y développer un projet d'aménagement d'habitat ;

Considérant l'intérêt pour la commune de faire droit à la demande afin que le projet de cession puisse aboutir ;

* * *

Ceci étant entendu, il est proposé au conseil municipal :

- **D'AUTORISER** la société Progéfim à présenter une demande d'autorisation de défrichement sur la parcelle communale cadastrée CL1p d'une superficie de 97 520 m2 ;
- **D'AUTORISER** la société Progéfim à accomplir toutes les démarches administratives visant à obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement sur la dite parcelle ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à exécuter la présente délibération et signer tous les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, la présente est adoptée à l'unanimité.

En Mairie, le 6 juillet 2017

Nathalie LE YONDRE

Maire d'Audenge

